Le magazine de NOTRE commune !

GIVENCHY EN GOHELLE

JANVIER 2025

Bonne Année !



Journal édité à l'initiative de la Commune de Givenchy-en-Gohelle
Mail : mairie@givenchy-en-gohelle.fr
Tél. : 03.21.60.90.90 - www.givenchy-en-gohelle.fr
Suivez nous sur Facebook Mairie + Service Jeunesse

SOMMAIRE

Edito	3
La parole aux associations	4
Informations générales	5
Octobre 2024	6
Novembre 2024	8
Décembre 2024	10
Les festivités de Noël	14
Noël aux écoles	16
J'aime la galette	18
C'était en août 1991...	19
Nos engagements par les actes	20
Info médiathèque	21
Etat civil	22
Restons connectés !	23
Conseil municipal	24
Expression libre	26

Mairie de Givenchy-en-Gohelle
Place Raoul Briquet - Tél. : 03.21.60.90.90
Du lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
mairie@givenchy-en-gohelle.fr
www.givenchy-en-gohelle.fr

Médiathèque - Le Préau Livre
Allée du 85ème bataillon des Nova Scotia Highlanders
Tél. : 03.21.58.66.19
mairie@givenchy-en-gohelle.fr
www.givenchy-en-gohelle.fr

EDITO

Chers habitantes et habitants de Givenchy en Gohelle,

Alors que nous tournons la page de 2024, c'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous pour vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, une merveilleuse année 2025.

Je formule des vœux sincères de santé, de bonheur et de joie pour chacun d'entre vous. Que cette nouvelle année soit celle des réussites personnelles, des moments heureux en famille et entre amis, et des projets réalisés avec succès.

2025 doit également être l'année de la solidarité et du partage. Je nous invite toutes et tous à continuer de cultiver l'entraide et le respect mutuel qui font la force et le charme de notre village. Notre communauté repose sur ces valeurs fondamentales, et elles sont essentielles pour bâtir un avenir harmonieux.

Un autre défi important nous attend cette année : **la sécurité routière**. Elle est l'affaire de tous et revêt une importance cruciale, notamment pour la protection de nos enfants.
En 2025, faisons collectivement l'effort d'adopter les comportements responsables qui permettent de réduire les risques sur nos routes.

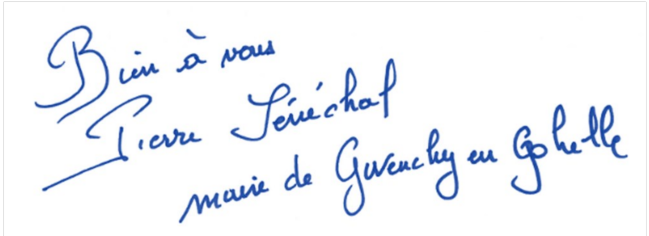
La municipalité continuera de réfléchir activement à ce sujet, et nous souhaitons associer pleinement les habitants des rues concernées par les projets de sécurisation. Ensemble, nous pourrons identifier les besoins, discuter des solutions et agir efficacement. Votre participation sera précieuse pour que nos rues soient plus sûres et plus agréables pour tous.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui s'impliquent, à leur manière, dans la vie de notre commune. Votre énergie et votre engagement font de Givenchy en Gohelle un lieu où il fait bon vivre.

Que 2025 soit une année placée sous le signe de la convivialité, de la responsabilité et du progrès pour notre village.

Bonne année à toutes et à tous !
Avec toute mon amitié,

Pierre Sénéchal





Ensemble, la vie est belle

Vous aimez jouer à la belote ?

Claude Dubois, président de l'association, et tous ses membres vous invitent à les rejoindre pour partager des après-midi belote !

Venez vous amuser et partager ce moment de convivialité, chaque vendredi, de 14h30 à 18h, au 3 place Raoul Briquet.

Les Amis des écoles

Mardi 1er octobre 2024, le bureau associatif des « Amis des Écoles » a rencontré la directrice de l'école maternelle, Mme Martin, et le directeur de l'école primaire, M. Jankowski.

Cette rencontre avait pour but de remettre un chèque de ***2 825 €*** pour les enfants des écoles.

Cette somme représente ***25 € par enfant*** et sera utilisée pour les sorties scolaires de fin d'année !



Une belle opération possible grâce aux parents d'élèves qui se sont engagés dans les différentes actions entreprises : kermesse, marché de Noël, vente de jacinthes ou de pomponettes !

Alors chers parents d'élèves, n'hésitez pas à nous rejoindre !

(contact Facebook :

LesAmisdesécolesGivenchy)

L'Amicale laïque



Recensement de la population

En janvier et février 2023, vous avez été sollicités pour l'enquête de recensement obligatoire, organisée et gérée par l'INSEE, l'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

Voici le résultat de l'enquête :

- ◊ Population municipale : 2049 habitants
- ◊ Population comptée à part* : 37 personnes
- ◊ **Population totale : 2086 habitants** *(référence en vigueur à compter du 1er Janvier 2025)*

* Population comptée à part : personne dont la résidence habituelle est dans une autre commune, mais qui a conservé une résidence sur le territoire de la commune. Pour exemple, une personne qui a toujours sa maison sur Givenchy, mais qui réside dans un établissement public ou privé de santé ou dans une maison de retraite.

Depuis janvier 2004, chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensée tous les cinq ans. Exceptionnellement , avec la crise sanitaire que nous avons connue, le recensement de 2021 a été décalé.

Le prochain est prévu pour 2027, date à laquelle nous reprendrons l'écart normal de cinq années.

Permanence Assistante Sociale

Centre Communal d'Action Sociale

PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Chaque 3ème vendredi du mois - 9h - 12h sur rendez-vous

RDV par téléphone : 03 21 44 55 55

Nous avons le plaisir d'accueillir, depuis peu, une permanence sociale au sein de la mairie.

Une assistante sociale sera présente dans les locaux chaque 3ème vendredi du mois, le matin de 9 heures à 12 heures.

Pour la rencontrer il vous faut **prendre RDV** par téléphone au numéro noté sur l'affiche.

Centre de loisirs















Le dernier Centre de loisirs de l'année a encore rencontré un franc succès !

Que d'animations et de sorties sur deux semaines ! Entre piscine et spectacle de marionnettes, une journée au Parc Astérix, les enfants ont participé à de nombreuses activités autour d'Halloween…

Octobre oblige !











Spectacle « La belle époque » offert par le département

Cette année, le département du Pas-de-Calais a proposé un nouveau spectacle intitulé « La Belle Epoque », pour nos seniors.



Le bus, mis à disposition par la municipalité, les a conduits à Lens, pour un après-midi spectacle, riche en rires, musiques et chorales !



Tous sont revenus enchantés, et sont déjà volontaires pour l'année prochaine !

Cérémonie du 11 novembre »







Le 11 novembre 2024, la commune de Givenchy en Gohelle s'est réunie pour commémorer l'Armistice de la Première Guerre mondiale.

La matinée a débuté par une cérémonie officielle au monument aux morts, où habitants et élus se sont rassemblés pour rendre hommage aux soldats tombés au front.

Après le discours de Monsieur le Maire, qui a rappelé l'importance de la mémoire collective et du devoir de transmission aux générations futures, des gerbes de fleurs ont été déposées en mémoire des victimes.

Les enfants des écoles ont également participé, apportant une touche d'espoir et de renouveau à cette journée du souvenir, avant de partager, en salle du Conseil, le verre de l'amitié.

En fin de journée, c'est autour du traditionnel vin chaud du Poilu que tout le monde s'est retrouvé aux jardins Serrier.
Un moment chaleureux pour se rappeler l'importance de la paix et de l'unité, des valeurs chères à notre commune.

La banque alimentaire

Vous étiez nombreux encore cette année dans cet élan de solidarité : ***MERCI !***

Merci pour la « Banque Alimentaire » qui, tous les ans, organise une grande collecte nationale au profit de nombreux bénéficiaires.

Quelques chiffres sur cette association dans le Pas-de-Calais : elle est animée par plus de **40 bénévoles** permanents et **8 salariés**, et elle distribue avec l'aide de **113 associations partenaires** près de **5000** tonnes de dons à **30 000 bénéficiaires**.

Des dons plus qu'utiles ...



Les ateliers « Santé numérique »





La CALL a allié, sur 3 jours et dans 3 communes, la santé et le numérique.

Avec Carency et Pont-à-Vendin, Givenchy en Gohelle a reçu en salle du conseil différents ateliers d'aide à la santé numérique : « Doctolib », « Mon espace santé »…

A cela se sont ajoutés plusieurs stands, tels que le PIMMS, qui aide aux démarches administratives, la sensibilisation à l'exposition aux écrans, la mobilité avec Citéo, et la prévention aux arnaques téléphoniques et aux démarchages abusifs.

Une journée bien remplie en conseils et en prévention pour tous !

AGENDA : Prochain Repair'café le **18 mars**



Vous êtes un « touche-à-tout ?

Vous aimez réparer, transformer ?

Rejoignez l'équipe du Repair'café

au prochain rendez-vous !

« La chute : parlons-en ! » »



Défi Autonomie seniors a pour mission de déployer, sur les Hauts-de-France, des actions de prévention, d'éducation à la santé, et du bien vieillir.

Au mois de novembre, 4 ateliers intitulés « La chute, parlons-en !» ont été animés les vendredis, de 9h à 11h.

Les nombreux inscrits ont tout d'abord pu raconter quelques mésaventures de chutes, qui ont servi de base pour travailler ensemble sur différentes formes de prévention (vestimentaire, à la maison…) ou encore sur les aménagements possibles à moindre coût.

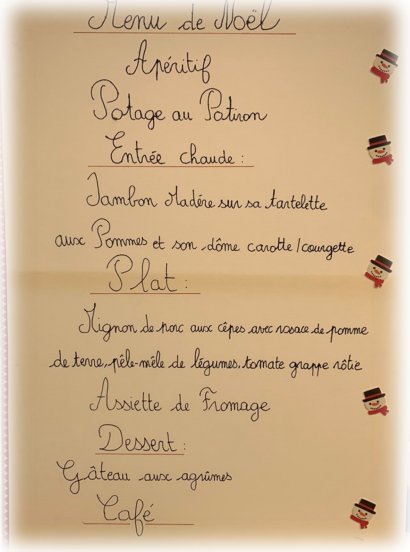
Ces 4 séances sur les chutes sont suivies de 12 ateliers intitulés « Destination équilibre » qui débutent le vendredi 17 janvier 2025, de 11h à midi, en salle du Conseil.

Renseignez-vous au 03.21.60.90.92

défi autonomie seniors
Bien vieillir en Hauts de France

Le repas des aînés









Quel plaisir, chaque année, de se retrouver si nombreux !

Le repas des aînés a eu lieu le dimanche 1er décembre à la salle des fêtes Jules Goudsmett.

Un excellent repas, une bonne ambiance grâce au chanteur du groupe Interpoles, quelques pas de danse… voici en quelques mots les excellents commentaires que nous avons recueillis à la suite de cette journée festive.

Mme Fajfer et M. Crétal, doyens présents au repas, ont reçu de Monsieur le Maire et des élus une belle composition de fruits en cadeau, pour les remercier de leur présence.

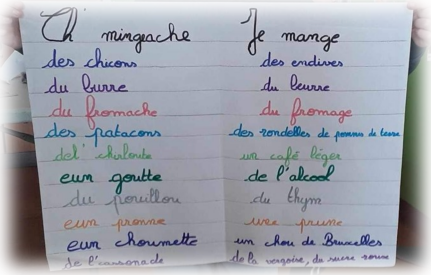
Un moment de partage, de sourires et d'anecdotes que nos aînés aiment raconter et se remémorer.

Et merci aux enfants de la garderie qui ont confectionné la décoration des tables !



Spectacle patoisant









Le week-end du 6, 7 et 8 décembre était placé sous le signe du Ch'ti !

Les membres de l'Odyssée de la Culture ont travaillé plusieurs semaines avec les enfants sur le patois, en vocabulaire, en fables et en chansons. Ces activités se sont déroulées à la médiathèque sous la houlette de Mme Leclercq.



Le vendredi soir, une grande représentation gratuite a eu lieu à la salle des fêtes, avec en première partie les enfants, suivis de la troupe de l'Odysée, proposant chansons et saynètes.

Après un court entracte, c'est la troupe « Parler parlache » qui a pris la relève devant un public conquis par notre beau dialecte !



Le voyage en Allemagne

Direction Monschau !



Cette année, la municipalité a proposé aux personnes intéressées un voyage en Allemagne, sur le marché de Noël de Monschau.



Après quelques heures de bus, tous se sont retrouvés au cœur de la magie de Noël : décorations à couper le souffle, odeurs de pains d'épices et couleurs des décorations, tout était réuni pour enchanter pupilles et papilles !



Distribution des colis aux aînés

A l'approche des fêtes de fin d'année, la commune a organisé la distribution des colis de Noël aux aînés.

Le mercredi 11 décembre, les personnes inscrites étaient attendues en salle du Conseil, pour récupérer leur cadeau. Café, biscuits et autres papillotes en chocolat les attendaient.

En fin de semaine, les élus ont apporté directement les colis au domicile des bénéficiaires en ayant fait la demande.

L'occasion de partager un moment privilégié , pour se souhaiter de merveilleuses fêtes de fin d'année !









C'est au bras de sa fille que la doyenne de notre village, Madame Lheureux, qui est entrée dans sa 100ème année, nous a fait l'immense plaisir de venir elle-même récupérer son colis !

Les surprises de Noël pour les enfants













Les mascottes ont distribué aux enfants inscrits les fameuses surprises de Noël.

Comme chaque année, la municipalité offre aux enfants un sac de cadeaux, principalement garni de travaux manuels, accompagnés de quelques gourmandises.

De quoi occuper les chérubins en attendant le passage du Père Noël !



Père Noël
tu peux venir !

Moi, je suis prêt !

RAGUI



Mon papy vous remercie pour son colis de Noël
Belles fêtes de fin d'année à tous !

Roxane

Messages reçus sur notre boite de dialogue Facebook

LES FESTIVITES DE NOËL





































NOËL AUX ECOLES

La fameuse « lettre » !



Plusieurs boîtes aux lettres, à destination du Père Noël, ont été posées dans le village (hall de la mairie, jardins Serrier, médiathèque…)

Et nous pouvons vous assurer qu'il en a eu du courrier cette année !

Et tout le monde a reçu un petit mot en réponse de sa part !

C'est une fois par an…

Alors, hop ! Au travail !





La venue du Père Noël









Le père Noël est arrivé en camion de pompier !

Les enfants, alertés par le cri de la sirène, se sont rassemblés pour l'accueillir.

Outre une belle distribution de chocolats et de surprises, un enfant représentant de chaque classe s'est vu remettre un cadeau collectif.



Spectacles à la salle des fêtes



Comme chaque année, la municipalité a offert aux enfants des écoles un spectacle de Noël.

Marionnettes de la troupe Mariska pour les maternelles, et spectacle de magie pour le plaisir des plus grands de l'école primaire..

Une fin d'année 2024 festive à la salle des fêtes Jules Goudsmett.





Collectif de l'Astragale de LILLE



Théâtre Mariska

Réunion avec les éco-délégués



Le dernier jour d'école avant les vacances de Noël, le vendredi 19 décembre est resté très studieux !

Victoire et Mélinée (en CM1 et CM2), toutes deux éco-déléguées de l'école Sévigné Buisson, ont rencontré Monsieur le Maire et Olivier Evrard, Conseiller délégué.

Les deux classes avaient travaillé ensemble sur des idées de projets éco esponsables.

De leurs réflexions sont nées différentes propositions d'actions qu'elles sont venues dévoiler, pour améliorer leur quotidien dans le cadre scolaire mais également au sein de la commune.

J'aime la galette !








Ce mardi 7 Janvier, nous avons célébré l'épiphanie avec nos aînés à la salle des fêtes Jules Goudsmett.

A la pomme ou à la plus traditionnelle frangipane, les galettes ont été dégustées dans la bonne humeur !

Nous avons profité de cet après-midi festif pour sortir les jeux de société.













Givenchy-en-Gohelle * Août 1991 *

Concours des maisons fleuries : un choix délicat



Mme Andrzejewski a fleuri sa façade avec beaucoup de goût : une belle symphonie de couleurs. (Ph. N.-M.)



La pelouse de M. et Mme Cuvellier. (Ph. N.-M.)

Après avoir parcouru rues et impasses de la communune, le jury s'est réuni en mairie pour classer les habitations dont les propriétaires ou locataires ont rivalisé de goût pour embellir en les fleurissant.

Le choix a été, comme chaque année, très difficile : mais il a fallu choisir et classer.

Le palmarès

Catégorie : maisons front à rue : 1e prix : Demazure Michel, 42, rue Lamendin ; 2e prix : Quignon Daniel, 3 bis, rue Beugnet ; 3e prix : Sobczak Fabien, 3, rue Evrard.

Catégorie : maisons et jardinets : 1er prix : Andrzcjewski Augustine, rue Ferrand ; 2e prix : Tytgat Serge, chemin du Petit Givenchy ; 3e prix : Tillier Yvette, 24, rue Pasteur ; 4e prix : ex-aequo : Dupas Francis, Verts Feuillages, Polh Didier, rue Beugnet.

Catégorie : maisons et grands jardins : 1er prix : Cuvillier Daniel, 42, rue Degréaux ; 2e prix : Telliez Christian, rue Dégréaux ; 3e prix : Allart Simone, rue du 8-Mai.

Encouragements : Lebas Jean-Paul, Pattoux Raymond, Dufresne Jean-François, Leclercq Dany, Bince Henri, Boulert Joseph, Fruchart Jules, Lambert Bernard, Briois Guy, Devillers Bernard, Lelong Gilbert, Bernard Jean-Claude, Pottier Michel, Moreels Daniel, Fromeaux Serge, Paris Daniel, Cuvillier Louis, Lampin Gilbert, Boufflers Claude, Siziak Philippe, Lefait Henri, Bertaux Chantal, Quignon Laure, Devienne Michel, Dufresne Rémi, Diut Farice, Mme Decayeux, Colmant Philippe, Carpentier Jean-Charles, Codron Emile, Pollet Fernand, Defer Jean-Jacques, Janssen Germaine, Mme Hay, Mey Marie-Christine, Avem Bernard, Limousin Joseph, Wagon Raymond, Gru Pierre, Willerval Thérèse, Labendeki Csezlaw, Nuyttens Daniel, Viseux Pierre, Dujardin Henri, Offe Eric, Leclercq Rémi, Volant Bernard, Schmidt Gérard, Viseux Jean, Poulain Jean, Baril, Cuvilliez Arthur, Wickaert Marcel, Chopin Jean-Pierre, Kutaraszinski, Caron Georgette.



Nous aimerions vous proposer, à chaque édition de notre bulletin municipal, une anecdote, une coupure de presse, un souvenir… concernant notre village.

Pour cela bien sûr nous pouvons puiser dans nos archives, mais nous serions encore plus touchés de partager ***VOS SOUVENIRS*** !

Pour cela, rien de plus simple :

Vous pouvez venir en mairie nous rencontrer directement, ou envoyer vos éléments par mail.

Une photo de famille devant les jardins, devant l'église, une carte postale reçue ou retrouvée dans un carton… Tout nous sera agréable !

Par mail : communication@givenchy-en-gohelle.fr

Nous pouvons également venir à votre rencontre !

Demandez notre visite par téléphone au 03.21.60.90.92

Nous comptons sur vous !

NOS ENGAGEMENTS PAR LES ACTES



Fleurissement de la sépulture de Emelie et Louis Cuvillier, généreux mécènes de la commune

Dans le testament des époux Cuvillier, étaient mentionnés l'entretien et le fleurissement de leur sépulture.

Ainsi, à chaque occasion, dates anniversaires, fête de la Toussaint, la municipalité respecte leurs dernières volontés.

Changement des éclairages : on continue !



Dans le cadre de l'amélioration continue de l'éclairage public, la municipalité a confié à la société INEO le remplacement des poteaux d'éclairage dans la cité des Verts Feuillages.

Ces nouveaux poteaux, plus hauts et plus modernes, garantissent une répartition optimale de la lumière sur l'ensemble de l'espace public, ce qui améliore la visibilité et renforce la sécurité des espaces extérieurs, au bénéfice des habitants et des usagers.





La municipalité a décidé de venir en aide aux victimes du cyclone Chido, qui a frappé Mayotte en cette fin d'année 2024.

Ainsi, un don d'un montant de **500 euros** a été versé à la Protection Civile.

Puisse cette contribution venir soutenir les Mahorais de quelque façon que ce soit...

Un résumé en image des activités



Les après-midi jeux de société pour petits et grands !





Activité « Ma boule de Noël » avec le Kiwano



Activité de Noël couture enfants « je crée ma chaussette de Noël »



La dictée du samedi matin (cf. planning)



Atelier « Casse-Noisette »

« Demandez le programme ! »

Du 22 janvier au 14 février : Exposition sur la mine avec Mme Leclercq et M. Vallez

Samedi 8 février : 10h30 - Dictée

Samedi 22 février : 10h30 à 11h30 - Lecture pour les enfants accompagnés d'un parent minimum (pour les 2 à 4 ans) - Sur inscription - places limitées

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14h30-17h30 Mardi à vendredi : 10h30-12h00 / 14h30-17h30

Samedi : 10h30-12h00 / 15h00-16h00

Dernier samedi du mois uniquement le matin

Téléphone : 03 21 58 66 19

ETAT CIVIL

Les célébrations de PACS

Félicitations pour cet engagement solidaire. La municipalité vous souhaite le meilleur !



21/10/2024
FLAMME Maxime
et BETREMIEUX Pauline



25/10/2024
ISRAEL Éric
et ALEM Virginie



26/12/2024
DEPRICK Quentin
et ÉMERIAU Léonie



21/11/2024
MARTINAGE Pascal
et DENTU Sylvie

Les naissances

- SANNIET Louise, le 12/12/2024

Les mariages

- 05/10/2024 - GUISELIN Florian et RENARD Justine ;
- 26/10/2024 - MULLER Bruno et VANDAELE Christine ;

Les décès

- 28/10/2024 - SENTENAC Jérôme

La Mairie vous relate les naissances dont elle a eu connaissance de la part des communes environnantes.
Si votre enfant n'apparait pas dans la liste merci de vous rapprocher de la Mairie, 03.21.60.90.90

CITYKOMI est une application gratuite à installer sur votre téléphone mobile.
Elle permet d'être au courant uniquement des dernières informations de la commune en temps réel, sans commentaire ni réponse possible.

Voici ci-dessous quelques exemples de ces derniers mois...

L'application est gratuite. Il vous suffit de flasher le QR CODE ci-contre, ou de télécharger l'application directement sur votre mobile.

Toute l'actualité de la mairie en **temps réel**









Sylvie Carbonnier est dans la couture depuis 35 ans, d'abord en confection, elle a poursuivi pendant 14 ans dans la retouche.

Après ces multiples expériences en tant que salariée, elle prend désormais son envol pour être indépendante et s'installe dans la commune.

Retrouvez « Ô biais des retouches » dans son atelier situé à coté de son habitation, au 55 résidence le buissons aux œufs.

Tous nos vœux de réussite dans votre nouvelle vie d'entrepreneuse !

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

CONSEIL MUNICIPAL

16 OCTOBRE 2024

Présents : Pierre SENECHAL, Valentino ALLART, Annie Claude FOURNIER, Guillaume VEGA, Virginie BARLET, Patrick BECQUET, Monique DEFONTAINE, Martine GLODEK, Jean-Michel HULOT, Geneviève BACQ, Laurent BINIENDA, Jérôme BRUYERE, Sabine VANDOMME, Olivier EVRARD, Jean-Louis WOUTS, Bernadette CAMPHIN, Alain DUFRESNE
Représentés : Joël LAURENT représenté par Jean-Michel HULOT, Virginie NOE représentée par Pierre SENECHAL

Recueillement en la mémoire de Samuel PATY et Dominique BERNARD et Henri PECOT

Approbation du PV du 3 juillet 2024

Adopté à l'unanimité par 16 voix pour et 3 abstentions

Adhésion au dispositif de Centrale d'Achat Communautaire

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin a mis en place une centrale d'achat destinée à l'acquisition de fournitures, services et passation de marchés publics pour les communes et autres entités locales. L'adhésion à ce dispositif est gratuite et permet aux adhérents de choisir de l'utiliser ou non, selon leurs besoins. Le conseil municipal a décidé, **à l'unanimité**, d'approuver les conditions générales d'adhésion et de déléguer au maire la signature de la convention et la gestion des actes afférents.

Convention de Mise à Disposition de Biens pour la gestion des travaux à proximité des réseaux

Pour respecter les obligations liées aux travaux à proximité des réseaux, une convention de mutualisation entre les communes et la communauté d'agglomération est proposée pour renouveler un service de traitement et gestion des déclarations de travaux via un prestataire. Cette convention facilite la gestion administrative des obligations et permet une gestion centralisée et économique pour une durée de quatre ans. **Adoptée à l'unanimité.**

Budget 2024 – commune – décision modificative n°1

La commune doit intégrer dans son budget la maison léguée par Mme Cuvillier, puis la retirer de l'actif à la suite de sa vente. Ces opérations nécessitent une modification budgétaire avec des crédits ouverts en dépenses et en recettes. Décision modificative actée à l'**unanimité par 16 voix pour et 3 abstentions**.

Acquisition de parcelles – Impasse Jean-Jacques Rousseau

La commune fait l'acquisition, pour un euro symbolique, plusieurs parcelles situées à l'impasse Jean-Jacques Rousseau, actuellement utilisées comme voie privée. Parcelles concernées : AD 522, AD 908, AD 952, AD 530, AD 520, AD 528, AD 575, AD 523 et AD 527. Ces terrains permettront d'aménager la voie et d'effectuer des travaux d'assainissement. Le conseil municipal a décidé, **à l'unanimité par 16 voix pour et 3 abstentions**, d'approuver ces acquisitions et d'autoriser le maire à signer les actes notariés correspondants.

Aménagement d'un parc paysager

Un projet d'aménagement d'un parc paysager autour de la résidence du Four à Briques est prévu, visant à créer un espace de détente et de biodiversité pour les habitants. Le projet inclut des travaux de terrassements, plantations, et la mise en place d'un système de gestion des eaux pluviales. Après consultation de plusieurs entreprises, le conseil municipal, **à l'unanimité par 16 voix pour et 3 abstentions,** a décidé de confier les travaux à l'entreprise Paysagiste Bonnet pour un montant de 97 713,53 euros hors taxes.

Subvention exceptionnelle – association RC WELSH

Le conseil municipal a validé un soutien financier à l'association RC WELSH pour sa participation au Raid 4L TROPHY au Maroc en février 2025. Une subvention de 600 euros est octroyée pour aider à couvrir les coûts de cette mission humanitaire. **Adoptée à l'unanimité.**

Sortie culturelle au marché de Noël de Monschau

Une sortie culturelle pour visiter le marché de Noël de Monschau, en Allemagne, est actée le 7 décembre 2024.
Tarifs givenchyssois : adultes 25 € ; enfants moins de 10 ans 15 €. Extérieurs : adultes 45 € et enfants 20 €.
Les inscriptions seront ouvertes aux Givenchyssois en priorité le 6 novembre, puis aux extérieurs le 13 novembre.
Adoptée à l'unanimité

Questions diverses : La signalisation en place rues Lamendin et Sembat, interdit le double sens de circulation aux vélos et trottinettes. Nombre d'enfants scolarisés aux écoles : 183. Nombre d'enfants inscrits à la cantine : 110
Pour toutes questions liées à la constructibilité des terrains, la mairie renseigne les propriétaires ou futurs propriétaires. Renseignements accessibles sur le site de la mairie et le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr
Depuis mars 2022, une société givenchyssoise spécialisée dans la destruction de nid de frelons intervient sur la commune.
Informations diverses : Litige époux Mieloch contre la commune pour préjudices subis du fait de l'aire de jeux. Le tribunal administratif a débouté les requérants. Recours en appel possible dans les 2 mois.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE

CONSEIL MUNICIPAL

17 DÉCEMBRE 2024

Présents : SENECHAL Pierre, ALLART Valentino, FOURNIER Annie Claude, VEGA Guillaume, BARLET Virginie, BECQUET Patrick, DEFONTAINE Monique, GLODEK Martine, HULOT Jean-Michel, BACQ Geneviève, BINIENDA Laurent, BRUYERE Jérôme, NOE Virginie, EVRARD Olivier, WOUTS Jean-Louis, CAMPHIN Bernadette, DUFRESNE Alain
Représentés : LAURENT Joël représenté par HULOT Jean-Michel, VANDOMME Sabine représentée par SENECHAL Pierre

Approbation du PV du16 octobre 2024

Adopté à l'unanimité

Adhésion au contrat d'assurance statutaire du CDG 62

Adhésion à l'unanimité au contrat groupe statutaire à compter du 1er janvier 2025 et ceci jusqu'au 31 décembre 2027 en approuvant le taux de 7.39 % en garanties et franchises (15 jours) et prestations obtenus par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du département du Pas-de-Calais pour le compte de notre collectivité.

Protection sociale complémentaire - volet santé - CDG 62

Accord à l'unanimité pour prolonger d'une année supplémentaire à compter du 1er janvier 2025 l'adhésion à la convention de participation telle que mise en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais sur le volet santé pour le compte de ses agents.

Protection sociale complémentaire - volet prévoyance - CDG 62

Accord à l'unanimité pour fixer, à compter du 1er janvier 2025, la participation financière de la collectivité en matière de prévoyance à hauteur de 7 euros par agent et par mois, versée directement à l'agent.

Mise en place du Compte Epargne Temps

Accord à l'unanimité pour la mise en place du Compte Epargne Temps dans la collectivité.

Accueil d'animaux domestiques au sein de la mairie à titre expérimental

Après exposé à l'assemblée des modalités d'accueil et conditions de l'expérimental, **accord à l'unanimité**.

Schéma départemental de lecture publique 2024-2028

Dans le cadre de sa politique culturelle, la commune souhaite renforcer l'accès des habitants à une offre de lecture publique de qualité et diversifiée. Le conseil municipal a acté, **à la majorité, par 16 voix pour et 3 contre**, la conclusion d'une convention de partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, permettant à la Médiathèque Le Préau Livre d'être inscrite sur le dispositif "bibliothèque relais" du Département et de bénéficier des services et ressources de la Médiathèque Départementale.

Longueur de voirie

Validation, **à l'unanimité**, de la longueur de voirie communale, soit 8 546 mètres.

Travaux d'extension de la salle des sports

Vu le permis de construire PC 062371 24 00004 octroyé par arrêté le 06/09/2024, validation, **à l'unanimité, par 16 voix pour et 3 abstentions**, de l'estimation définitive de la phase avant projet définitif avec un coût prévisionnel des travaux à 784 306 € hors taxes. Autorisation donnée au Maire ou son délégué pour la passation et l'exécution du marché.

Création d'un SAS d'entrée à la mairie

Accord à l'unanimité, par 16 voix pour et 3 abstentions, pour confier les travaux de création d'un SAS d'entrée à la mairie à Normes et Concept, 7 rue de la Gare à Lomme pour un montant de 98 219.63 euros hors taxes. La Communauté d'Agglomération sera sollicitée pour les subventions. Ces travaux permettront d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment et la sécurité du personnel ; réduisant ainsi les déperditions de chaleur.

Approbation de l'avenant n°1 au Pacte Financier et Fiscal de Solidarité de la CALL

Accord à l'unanimité, pour l'approbation de l'avenant n°1 du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour les années 2024, 2025 et 2026, avec, pour l'année 2024, un versement de 12 433,30 € pour la dotation de solidarité et une révision de l'attribution de compensation de - 53 264,39 € pour la commune.

Autorisation de défendre les intérêts de la commune - requête en appel

Accord à la majorité, par 16 voix pour et 3 contre, pour autoriser Monsieur le Maire à défendre les intérêts de la commune dans la requête présentée et désignation de Maître Verhaest, avocat à Béthune.

Monsieur et Madame MIELOCH demande à la Cour d'Appel de Douai : l'annulation du jugement rendu le 24 septembre 2024 par le Tribunal Administratif de Lille, d'enjoindre la commune de Givenchy en Gohelle à prendre toutes les mesures adéquates que jugera le Tribunal Administratif afin de faire cesser les troubles anormaux du voisinage résultant de l'aire de jeux, ouvrage public, de condamner la commune à verser la somme de 12 000 euros à titre d'indemnisation de leurs préjudices de jouissance et moraux ainsi que la perte de valeur de leur maison et ce depuis l'installation de l'aire de jeux, d'obtenir le versement d'une indemnité de 2 500 euros au titre des frais exposés et non compris dans les dépens, sur le fondement des dispositions de l'article L 761-1 du code de justice administrative.

Solidarité pour Mayotte

Accord à l'unanimité, pour contribuer au soutien des victimes du cyclone Chido à Mayotte en effectuant un don d'un montant de 500 euros à la Protection civile.



Givenchy Naturellement
Collectif de citoyens de Givenchy En Gohelle

Dernières nouvelles du conseil municipal du 17 décembre 2024

- **Médiathèque :**

  De médiathèque de proximité, elle devient bibliothèque relais ce qui entraine d'une part, la baisse de la subvention de fonctionnement départementale et d'autre part, l'accès aux manifestations proposées par la médiathèque départementale. Si l'accès aux documents reste le même, se pose la question : « Les horaires actuels seront-ils maintenus, puisque la gestion n'est faite uniquement que par des bénévoles ?

C'est pour ces raisons que nous avons voté contre.

- **SAS entrée mairie et extension de la salle des sports :**

  Afin de délibérer en toutes connaissances de cause, nous avons dû solliciter, par écrit, Monsieur le Maire pour obtenir son autorisation de consulter, uniquement en mairie et sans copie de documents, les dossiers techniques et financiers de ces deux projets, qui ont conduit au choix du groupe majoritaire. Nous n'avons obtenu que les informations techniques. Ces délibérations ne se sont faites, comme chaque fois, que sur les choix du groupe majoritaire.

  Fort de ce constat et exclus des commissions autres que celle des finances qui revêt un caractère obligatoire, nous nous sommes abstenus.

- Autorisation de Monsieur le Maire à ester en défense dans la requête de Monsieur et Madame MIELOCH :

  Considérant qu'un règlement personnel est trop sous-jacent dans cette affaire, nous avons décidé de voter contre. Contrairement aux accusations, proférées par le journaliste dans son article paru dans le journal la voix du nord du 26 décembre 2024, le lien de fidélité envers Monsieur et Madame MELIOCH n'a jamais été décisionnaire dans notre choix. Qu'il en apporte la preuve !

En conclusion, nous sommes exclus de toutes décisions, notre participation à des ersatz de conseil municipal n'influence en aucune façon les délibérations.

N'oubliez pas, nous ne sommes que 3, ils sont 16.

Que devient la démocratie Monsieur le Maire ?

2026 arrive, Il est plus que temps de vous mobiliser, devenez acteurs de la vie locale ! Bonne année 2025, bonheur et sérénité à chacun.

Bernadette CAMPHIN Alain DUFRESNE Jean-Louis WOUTS

La responsabilité des textes sur le fond comme sur la forme incombe aux groupes politiques

AVANCER ENSEMBLE POUR GIVENCHY (Groupe majoritaire)



Notre village a toujours été un modèle de solidarité et de convivialité.

Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de renforcer ces valeurs qui font de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Le bien-vivre ensemble repose sur la solidarité entre les voisins, entre les générations, et sur la volonté de chacun de contribuer au bonheur collectif. Que vous soyez un ancien habitant ou un nouveau venu, chaque geste compte. Un simple bonjour, un sourire échangé, une main tendue pour aider un voisin dans le besoin, ce sont ces petites actions qui renforcent le tissu social de notre village.

La solidarité intergénérationnelle est également au cœur de notre vie commune. Nos aînés ont tant à nous apprendre et à nous offrir. Ecoutons leurs histoires, profitons de leur expérience et prenons soin d'eux avec respect et bienveillance. De la même manière, les jeunes apportent un souffle d'énergie et d'innovation. Encourageons-les, soutenons leurs initiatives et montrons-leur que chaque voix compte, quel que soit l'âge.

Faire des efforts pour le bien-être collectif n'est pas seulement une noble idée, c'est une nécessité. Chacun de nous peut apporter sa pierre à l'édifice. Participons aux activités locales, engageons-nous dans les associations, et soutenons les projets givenchyssois. Ensemble, nous pouvons créer un environnement sûr, accueillant et épanouissant pour tous.

En 2025, continuons à faire de Givenchy en Gohelle un exemple de vivre-ensemble et de solidarité. Parce que le bonheur de chacun passe par le bonheur de tous.

Avec toute notre amitié et notre engagement,

L'équipe municipale majoritaire de Givenchy en Gohelle



CALL + VEOLIA =

CALLÉO



CALLÉO, c'est la nouvelle marque de l'eau sur l'agglomération de Lens Liévin depuis le 1er janvier 2025.

CALLÉO, c'est la gestion de **24 forages**, **24 châteaux d'eau et réservoirs**.
C'est l'entretien d'un réseau qui traverse **36 communes** pour desservir **110 000 abonnés**, ce qui représente **10 millions de m^3** d'eau potable.
C'est aussi le renouvellement des canalisations, la gestion des fuites, les relevés et télé-relevés des compteurs, dans l'objectif d'économiser l'eau.